L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 10 MARS 1872. — [illegible] Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 10 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 17[illegible] de la rue du Canal—fonds de marchandises de M. [illegible] Proguet

ATTENTION!

Chaussures à Bonnes— [illegible] du comment, à 10 heures du matin, par MM. Voorhies, Audley et Cie, [illegible] rue Vieille-Levée, des caisses de bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, fillettes, jeunes garçons et enfants. Ces chaussures composent un bel assortiment et méritent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. La vente est sans aucune réserve.

[illegible] Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Orleans Printing Office," 112 et 114, rue Povdras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Dimanche.

OPÉRA—La Favorite.

ACADÉMIE—Les Brigands, La Grande Duchesse, Barbe Bleue.

ST-CHARLES—Much Ado about Nothing, or, The Swiss Swains.

VARIÉTÉS—Rosedale.

La Situation Politique en France.

Le télégraphe nous a transmis, ces jours derniers, une dépêche de Paris du 3 mars, ainsi conçue:

Un mouvement est sur pied pour l'organisation d'un nouveau parti conservateur dont le principal objet sera de libérer le territoire français de l'occupation allemande et de former un ministère qui serait engagé à cela. Toutes les questions constitutionnelles seraient ajournées jusque là.

Notre opinion constante, depuis la réunion de l'Assemblée de Bordeaux, a été que le devoir des partis en France était d'abdiquer momentanément devant les malheurs de la Patrie et de donner leur concours, sans arrière pensée, à un gouvernement composé d'hommes assez indépendants pour remplir la haute et patriotique mission de délivrer le territoire de l'occupation allemande, et de réorganiser l'armée et les finances du pays sur une base solide. C'est donc avec une certaine satisfaction que nous accueillons la nouvelle contenue dans le télégramme qui précède. Mais nous n'avons pas, cependant, une entière confiance dans le succès du mouvement, car l'Assemblée actuelle, qui représente plutôt les partis dans leurs prétentions égoïstes, que le peuple lui-même, dans ses aspirations patriotiques, ne nous semble pas être à la hauteur des devoirs que lui impose la situation de la France.

Il y a plus d'un an que l'Assemblée s'est réunie, que la paix a été conclue; et, cependant, les deux questions vitales de la réorganisation des finances et de l'armée ne sont pas encore résolues. Le gouvernement de M. Thiers n'est pas parvenu à se mettre d'accord avec l'Assemblée sur les impôts à établir pour faire face aux nouvelles charges du budget; et le projet de loi sur l'armée traîne dans les bureaux parce qu'on craint, en le mettant en discussion, de provoquer un nouveau désaccord entre les deux branches du gouvernement. C'est profondément triste.

Nous aimons à espérer que l'élan patriotique manifesté par la nation à l'occasion de la souscription pour la libération du territoire, a réagi sur ses représentants et que c'est à cette influence salutaire qu'est dû le projet signalé par le télégraphe pour la création d'un ministère de trêve. Si ce mouvement réussit, ce ne sera pas seulement au patriotisme de l'Assemblée qu'il sera dû; ce sera aussi, nous sommes forcés de l'avouer, aux dissensions de la majorité royaliste qui n'est pas arrivée à s'entendre sur les conditions du rétablissement de la royauté.

Le télégraphe nous a signalé les agitations causées par le séjour du comte de Chambord à Anvers. Nous trouvons dans les journaux de France, allant jusqu'au 19 février, quelques renseignements sur les manœuvres et les démarches qui ont décidé le prétendant à aller tenir une cour en Belgique.

Voici le résumé présenté par le *Journal du Havre* dans son numéro du 19 février:

Après avoir vainement essayé, pendant plusieurs mois, d'établir la fusion dynastique, les monarchistes de l'Assemblée avaient pu rénnir, en présence de l'attitude de M. le comte de Chambord, il a fallu songer à travailler sans le concours du prétendant royal, et un peu malgré lui. On a substitué, alors, au projet d'une fusion dynastique, le projet qu'on a appelé l'union parlementaire. Ce projet a reçu une première forme par l'élaboration d'un manifeste qu'ont rédigé MM. Ernoul, Moulin, de Cumont, de Meaux, etc., et souvert d'environ quatre-vingts signatures des gens de la droite.

Le parti orléaniste, qui avait suscité cette nouvelle intrigue, cependant bien en dehors, s'est empressé de donner son adhésion au manifeste Ernoul, à l'occasion duquel le *Journal de Paris* a publié l'article suivant, signé du secrétaire de sa rédaction:

Quatre-vingts membres environ de la droite, parmi lesquels nous citerons MM. Arthur de Cumont, de Meaux, Baragnon, Lepeyre, viennent de se mettre d'accord sur un manifeste politique.

Le document dont il s'agit n'a pas encore été livré à la publicité. Mais il est dès à présent connu dans ses points fondamentaux. Les auteurs et les signataires du Manifeste des 80 veulent la monarchie, héréditaire et traditionnelle, mais en même temps constitutionnelle et parlementaire.

En d'autres termes, ils veulent replacer sur le trône la maison de France; mais ils veulent aussi qu'elle accepte les conditions qui sont celles des gouvernements modernes. C'est simple, c'est clair, c'est net.

Voilà le but. Sur les moyens, le Manifeste des 80 n'est pas moins explicite. Ses auteurs et ses signataires reconnaissent le droit de la nation à choisir son gouvernement. Ils n'attendent le triomphe de leurs idées que de la discussion et du vote. Ils ne font appel qu'au pays, représenté par ses mandataires librement élus.

Du drapeau blanc, pas un mot. Le silence est une signification sur laquelle il est inutile d'insister.

Enfin, le Manifeste des 80 reconnaît formellement l'égalité civile et politique. On le voit, c'est tout un système qui peut se résumer en deux mots: réconciliation de la monarchie constitutionnelle avec la société moderne, du droit héréditaire avec le droit national.

Nous n'hésitons pas à le dire, parce que c'est la vérité: les signataires du Manifeste des 80 viennent de faire un pas considérable. Ils sont venus se placer sur un terrain parfaitement acceptable pour nous.

La question maintenant est de savoir s'ils seront suivis sur ce terrain par la droite tout entière, s'ils y seront rejoints surtout par le comte de Chambord.

Ce langage, qui tend encore une fois à faire la fusion au profit des idées représentées par la maison d'Orléans, a été vertement relevé par les feuilles légitimistes. C'est ainsi que l'*Union* s'écrie:

L'analyse écrite par le *Journal de Paris*, si nous devons le croire, le tort d'attribuer aux 80 un langage qui, d'un manifeste de paix, ferait un manifeste de discorde.

Ils veulent, dit le *Journal de Paris*, la monarchie héréditaire," et c'est fort heureux. "Ils veulent, ajoute-t-il, replacer sur le trône la Maison de France," et le dessein est digne d'applaudissements. Mais ils veulent, continue le *Journal de Paris*, qu'elle accepte les conditions qui sont celles des gouvernements modernes."

C'est là l'éternelle scission, non-seulement parce que cette formule ILS VEULENT implique la sujétion de la Maison de France à la souveraineté de ceux qui parlent, mais aussi parce que les gouvernements modernes dont ils parlent ne sont pas définis, et parce que leurs *conditions* ne sont pas énoncées en termes dont la clarté, la vérité et l'autorité fassent fléchir toutes les fantaisies, toutes les chimères, et en un mot toutes les intrigues."

Le centre droit a naturellement voulu prendre part à ces compétitions. Dans une réunion, à laquelle tous les membres de cette fraction de la Chambre assistaient, M. de Saint-Marc Girardin a donné lecture d'un nouveau programme, dont il est l'auteur. Ce manifeste, quoique n'étant pas s'éloigner de celui de MM. [illegible] Baragnon, en diffère cependant sur deux points essentiels. Tandis que le programme de la droite affirme la monarchie traditionnelle, celui de M. Saint-Marc Girardin admet la monarchie constitutionnelle et ne se arbore le drapeau tricolore. Le programme de la droite, au contraire, réserve la question du drapeau, qui serait résolue par la souveraineté nationale.

La droite pure refusait [illegible]; mais voilà qu'une nouvelle [illegible] situation s'est répandue, à Versailles [illegible] venue jeter un nouveau désarroi parmi les monarchistes. On assure que les ambassadeurs envoyés en mission auprès du comte de Chambord [illegible] une réponse positive, à propos du manifeste Ernoul, dont, d'ailleurs, il n'aurait pas même voulu prendre connaissance, [illegible] parvenus à lui arracher la déclaration que, tout en restant [illegible] personnellement à ce programme, il ne voyait aucun inconvénient à ce que ses amis politiques y adhérent."

Un certain nombre de députés légitimistes auraient profité de cet avis officieux pour reprendre leur liberté d'action et signer le manifeste de la droite; parmi eux on cite MM. Lucien Brun, de la Rochette, de Carayon-Latour.

Cette scission de l'extrême droite semble confirmée par les lamentations de l'*Univers* qui s'écrie, ce matin:

"Si nous sommes bien informés,—et nous croyons l'être,—l'intrigue parlementaire et funeste dont nous avons développé les phases, aurait pris un caractère tout nouveau, par suite d'un fait grave qui s'est produit dans la salle de [illegible].

"On sait que les membres de ce qu'on appelle l'extrême droite, se seraient réunis, pour aviser à la conduite qu'ils devraient tenir vis-à-vis du manifeste des 80, proposé à leur signature. La discussion aurait été longue, pénible, douloureuse, et finalement aurait aboutit, nous avons regret de le dire, à un acte qu'il est bien difficile de qualifier justement, au milieu de la surprise où il nous jette.

"Et cependant, jusqu'ici, nous nous étions habitués à considérer l'extrême droite comme la dernière ressource de la France. Peu nombreux, il est vrai, mais compactes, fermes, soucieux de la vérité et des principes, les députés intelligents qui formaient ce groupe nous semblaient destinés à faire ce que tout le monde attendait d'eux, c'est-à-dire à être dans la Chambre les initiateurs des idées et admirablement développées dans les manifestes du comte de Chambord et sans lesquelles on se flatterait vainement de restaurer la France."

En présence de ces compétitions monarchiques, le centre gauche s'est également réuni à l'hôtel du Louvre, sous la présidence de M. Bertauld:

"La réunion, dit une correspondance, était plus nombreuse que d'habitude. On s'attendait à une discussion importante à raison des programmes annoncés de la droite et du centre droit. Aussi remarquait-on à cette séance un grand nombre de députés qui s'abstiennent ordinairement de venir, par suite de leur séjour à Versailles.

"Parmi les membres importants du centre gauche arrivés des premiers à la réunion, nous citerons MM. Léon de Malleville, Rivet, Richard, Marcel Barthe.

"On a beaucoup causé des Manifestes dont il est question depuis plusieurs jours. On s'est entretenu également de la ligne que devait suivre le centre gauche, en présence de l'attitude de la droite. On a en outre examiné s'il ne fallait pas songer à soumettre à l'Assemblée Nationale une proposition constitutionnelle.

"Le centre gauche a décidé qu'on attendrait, avant de prendre une décision, la publication des programmes de la droite et du centre droit. On pensait qu'alors un groupe quelconque de l'Assemblée, ou le gouvernement lui-même, répondrait à cette manifestation de la droite par une proposition tendant à modifier dans le sens républicain le pacte de Bordeaux."

Terminons, dit le *Journal du Havre*, ce triste résumé de la situation parlementaire par un mot, que l'on prête à un ancien sénateur de l'empire: "Peut-il, (se serait écrié ce *leader* bonapartiste) que les hommes qui ont eu en main les destinées de la France, depuis la chûte de l'empire, aient fait des bêtises et des bassesses pour que nous soyons redevenus possibles!"

Nous ne savons rien de ce qui s'est passé à Anvers entre le comte de Chambord et ses fidèles depuis sa retraite en Hollande, l'agitation paraît avoir cessé et il est probable que le prétendant a renoncé à toute tentative immédiate d'intervention en France.

Les dernieres dépêches ont signalé une nouvelle crise ministérielle et nous saurons avant peu si l'idée de la formation d'un gouvernement de trêve a quelques chances de réussite. Nous le souhaitons sans oser l'espérer.

Les Taxes Municipales pour 1872.

Dans notre exposé des taxes municipales pour 1872, nous avons, paraît-il, commis une erreur en portant la taxe pour l'emprunt des rues à 3/4 de 1 pour cent ou 75 cents par $100; la taxe votée est seulement de 3/4 de cent par $100 ou $0.075. Nous rétablissons le tableau comme suit:

TAXES VOTÉES PAR LE CONSEIL LE 19 DECEMBRE 1871.

	1 sur $100.
Taxe du Parc 1/8 de 1 0/0 ou	0 12½
Emprunt consolidé	0 46¾
Chemin de fer de Jackson et Opelousas	0 15
Emprunt d'un million	0 10
Emprunt de 1871	0 14½
Emprunt des rues, 3/4 de cent ou	0 07½
Taxe pour dépenses courantes	0 78
Taxe de police 1/8, ou	0 12½
Total des taxes déjà votées	$2 05¾
Taxe spéciale d'école	31¼
Total	$2 36

Le "City funding bill," s'il est signé par le gouverneur, ordonne la levée d'une taxe additionnelle de 1/8 pour cent ou 0.50 par $100, ce qui porterait le total des taxes municipales à $2 86 au lieu de $2 36; chiffre porté dans notre article du 8 courant. Nous reviendrons sur le "City funding bill" qui entraînerait d'autres taxes pour 1873 et autoriserait une augmentation de la dette jusqu'à concurrence de 23 millions.

SERMON ET QUÊTE A LA CATHÉDRALE AU PROFIT DE LA SOUSCRIPTION FRANÇAISE.—Nous rappelons à nos lecteurs qu'il y aura, à la cathédrale, ce soir à sept heures, une réunion pour les hommes seulement. Le révérend P. Millon prêchera. Avant le sermon le *Veni Creator*, de M. Von La Hache, sera chanté par Mmes Witham Fleury et Wagner: après le sermon M. Perié chantera le Pro Peccatis, du Stabat de Rossini, Mlle Levielli chantera l'Inflammatus, M. Van Huffien le "Miserere" de Sdradella, Mlles F. Cannon et A. Wagner le "Rex Gloriæ" duo de G. Curto, Mlle Cannon le "O Salutaris," et Mlle Levieilli et M. Perié le "Tantum Ergo" de Dietrich.

Une quête sera faite au profit de la souscription pour la libération du territoire français. Nous espérons qu'il y aura foule à la cathédrale et que la quête sera fructueuse.

JOURNAUX FRANÇAIS.—M. Roux-Rey, libraire, 20, Royale, vient de recevoir les derniers numéros de l'*Elégance parisienne*, de l'*Univers illustré*, du *Journal amusant* et du *Monde illustré*.

MUSIQUE.—Nous avons reçu une composition musicale intitulée: "I'll love thee as long as I live", paroles par le Dr. B. A. Bible, de Montgomery, et musique par Auguste Davis, de la Nlle-Orléans. Cette chanson, pleine de sentiment, est à vendre chez tous les marchands de musique et chez tous les libraires de la ville.

☞ Le retour du printemps occasionne à beaucoup de personnes des étourdissements ou des migraines. On peut combattre avec succès ces accidents ou les prévenir quand on y est prédisposé par l'emploi des Amers de Gasco Wanata, dont l'action bienfaisante rétablit l'équilibre dans le système.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.— John C. Becker, pour port d'armes cachées, a été condamné à 10 jours de prison.

John Reilly, qui a avoué avoir fait un vol de trois piastres, a été condamné à un jour de prison.

Sam Hubbard, pour vol de pièces d'argenterie valant $[illegible], à deux ans de pénitencier.

Ransom Jones, pour avoir volé un chapeau valant $3, à six mois de pénitencier.

Thomas Reilly, pour avoir volé un pantalon valant $3, à un mois de prison.

Thomas Higgins, [illegible] qui s'est avoué coupable d'avoir volé $[illegible], à un jour de prison.

Wm Johnson, pour avoir volé un sac de pommes de terre, à un jour de prison.

Emma Brown, pour assaut et batterie, à un jour de prison.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT.—Les mandats qui avaient été arrêtés sur des avoir vendu des billets de la loterie de la Havane, [illegible] Me Arthur, pour [illegible] Cour de District pour lui demander un writ interdisant au recorder de continuer ses poursuites contre elles.

Le juge Théard a répondu que la Cour [illegible] n'est pas un tribunal d'appel et que la [illegible] Cour avait le pouvoir d'enjoindre un tribunal inférieur, et dans les affaires criminelles, la première Cour de District. Le juge, cependant, a dit que la vente des billets de loterie n'est pas une offense criminelle, et que le recorder n'a aucune juridiction en ce cas. Les parties peuvent, en conséquence, s'adresser aux Cours civiles.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT.—Un des nombreux procès faits à la ville pour le recouvrement de Bonnes [illegible] perçues, était soumis à un jury. [illegible]

[illegible]

L'après ce qu'on écrit au *XIXe Siècle*, M. Félix Pyat habite en ce moment Luxembourg, où il porte un nom belliqueux et mène la vie la plus retirée.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE.

Avec le concours des deux Sociétés françaises pour la libération du Territoire français.

Nous publions aujourd'hui, outre les souscriptions recueillies hier, dans nos Bureaux, et qui s'élèvent à la somme de $[illegible] 50, l'état des souscriptions versées par le Trésorier de la souscription, M. [illegible]. Dans le total de $[illegible] est compris le Trésorier, ce sont pas [illegible] souscriptions recueillies à l'Abeille dans les journées de vendredi et de samedi, montant à $[illegible] 50, ce qui, ajouté au montant ci-dessus, donnerait un total général de $8,[illegible] 37.

La souscription populaire, comme on le voit, ne dit mille piastres, mais elle est encore loin d'avoir atteint le chiffre de la souscription pour les Milliards de la guerre. Nous comptons que la bonne œuvre va continuer et que la Louisiane pourra envoyer une somme respectable pour la libération du territoire français.

Parmi les souscriptions que nous avons reçues hier, nous remarquons celle de la Loge du Foyer Maçonnique Indépendante ancien No 4, qui a versé $50 de sa caisse, sans préjudice de ce que les membres pourront donner individuellement. Nous espérons que cet exemple sera suivi par d'autres loges.

Dans les listes remises par le trésorier, nous mentionnerons celle de M. F. Vix, de la maison Jacques Siegfried & Cie, du Hâvre, qui a versé $200; la souscription de notre ami Alex. Marks, l'estimable vice-consul de Belgique, et de sa famille, celle de M. Alphonse Walt, qui a donné cent piastres, etc., etc.

M. F. Clausel, pharmacien de la Société française, nous fait dire qu'il abandonne à la souscription le montant des médicaments fournis par lui à la Société dans le cours de l'année 1871 et qu'il a donné ses instructions pour que ce montant soit versé au bureau de l'*Abeille*.

Signalons encore la souscription faite par les cuisiniers au café des Améliorations, où ils ont l'habitude de se réunir, et qui s'élève à $112, non compris ce qui a déjà été souscrit sur les listes des restaurants que nous avons publiées.

SOUSCRIPTION RECUEILLIES au Bureau de l'Abeille.

La Loge du Foyer Maçonnique Indépendante ancien No 4 (de la caisse)	$50 00
Mme L. Degalle	20 00
Mayer Levy et sa femme, de Hog Point ou Williamsport, Le. $[illegible] chacun, plus 6 mois à $3 00	38 00
Léon Mac Carthy (plus $10 par mois)	40 00
C. J. Schmetz	5 00
Victor Privat (hebdomadaire)	1 00
Nado Andrau	5 00

Souscription des cuisiniers, au Café des Améliorations, encoignure des rues Remparts et Toulouse:

Jean Brunet	$25 00
Emile Gadel	10 00
Alexandre David	10 00
Paul	1 00
P. Colin	10 00
Elie Spinas	10 00
Un Ami du Café	5 00
A. Devilliers	5 00
P. Daré	5 00
Jean Peyragne	10 00
Jean Marie Viala	1 00
Jules G. de Fleix	1 00
Numa P. Hacker	1 00
R. Baraize	5 00
Dominique Courtade	10 00
Thomas Kraskowitz	1 00
Joseph De Dieu Dibertran	25 00 — 112 00
Reçu le 8 mars	$[illegible] 50
Versé au Trésorier	7443 [illegible]
Total des souscriptions à l'Abeille	$9[illegible]

SOMMES ENCAISSÉES PAR LE TRÉSORIER DE LA SOUSCRIPTION.

—Liste No 1 de M. Ant. Carrière—

Cash	$10 00
T. O. Facundo	10 00
Che A Valeton	10 00
Cash	10 00
Manuel Payro	5 00
F Vix (F)	200 00
Jos Bérard	5 00
Adrien Dolgui	5 00
J G Gibert	5 00
	$[illegible] 00

—Liste de M. A. Marks & Co.—

Alex. Marks	[illegible]
Mlle Lucy Marks	[illegible]
Mlle Jeanne Marks	[illegible]
Alex. Levy (maison Marks & Co)	[illegible]
J. B. Seguin (1er mois)	[illegible]
Aug. Grangnard	[illegible]
Adolphe Grangnard	[illegible]
Pierre Camdes	[illegible]
Jean Lafitte	[illegible]
François Carrasé	[illegible]
Mme Vve A. G.	[illegible]
H Case fr. 120, cr.	25 00
Jacques Lang	20 00
W. B. Pépin & Co	50 00
J Plaisant	20 00
	$305 00

—Liste de M. L. E. Marchand—

Alphonse Walt	$100 00
L. E. Marchand	5 00
Ernest Marchand	5 00
E. Hereis	5 00
Ledue	5 00
Officier d'artillerie	3 00
E. Ponch	1 00
A. Coseo	5 00
A. Combe	5 00
L. Manuel	1 00
L. Bernier	1 00
L. Abadie	1 00
J. Sagot	1 00
P. J. Pavy, menuisier	10 00
E. D. Levy	25 00
G. Chagnard, menuisier	5 00
Paul Israel	5 00
J. Israel	5 00
N. Bouvier, menuisier	5 00
J. Magendie	5 00
J. Segassie	15 00
J. V. Nicolo	2 00
Michel Lazare	5 00
E F Donechand	2 50
	$218 50

—Liste de Monsieur Roux-Rey—

Madame Roux-Rey	[illegible]
Louis Roux sa petite bourse	[illegible]
Sébastien Rodie	1 00
Madame C. D.	5 00
Hypolite Vix	1 00
A. N. Tourné & fils	10 00
Ed. Aleix	10 00
Cash	1 00
Do	1 00
Félix Coulon	[illegible]
Un Bélléne	[illegible]
X Y Z (1 dollar par mois pendant l'occupation)	1 00
E. G. Durel, chef d'institut.	5 00
Cash	1 00
E B Giraud	1 00
A. T. Hébert	1 00
Paul Bouligny	5 00
Cash	2 00
Demoiselles Augustin (en or)	5 00
A. Rousseau	2 00
Victor Guillé	1 00
Un Strasbourgeois	1 00

—Liste No 21, déposée chez Hébert & Cie—

Thomas Kraskowitz	$1 00
Jean Belloca	5 00
Abel Dreyfous	20 00
Hébert & Co.	25 00

—Liste de M. L. Chapotel—

Mr J T "ami de la France"	5 00
P. Hazard	2 00
A. Hazard	1 00
A. Rallo	1 00
Mlle P Auber	1 00
Mlle Cosey	1 00
Eug. Tharin	15 00
H. B.	1 00
C. Galomet	1 00
Madame Savasse	5 00

—Liste de M. A. Barbier—

Mme Davert	5 00
M. Miguel	10 00
A. Paulo	5 00
A. Carrenave	10 00
A. Castel	5 00
J. Barnichaux	2 00
R. Roussalet	5 00

—Liste du *Propagateur Catholique*—

Révérend A. Durier, curé de l'Annonciation	$100 00
Le [illegible]	1 00

Total [illegible]

Total général [illegible]

☞ La maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123, [illegible]

Souscription No 33, [illegible] Vieux [illegible] le docteur [illegible] Chousseau, T. D. Sedbury et Michael Bayley, [illegible] l'Association Louisianaise d'Assistance Mutuelle de Bienfaisance sur la vie. Montant payé $[illegible]. Bureau rue Carondelet, 123.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

[illegible]

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 8—Dans l'Assemblée [illegible] d'une lettre de M. [illegible] le maintien [illegible]. Le Journal officiel annonce officiellement le rapatriement des prisonniers de France du Gabon qui a été accordé à tous les Français détenus dans les territoires allemands.

Le *Havre*, journal dit que Gonzague Manini recrute au Tyrol pour l'invasion de l'Italie.

Le tribunal juge en ce moment les incendiaires des propriétés de l'église sous le règne de la Commune. D'un d'eux a été condamné à mort et un autre à la déportation [illegible].

Des dépêches [illegible] télégraphiques qui été établies entre la France et la Guadeloupe.

Londres, 9 mars.—Avec l'[illegible] d'une lettre de [illegible] grève [illegible].

Londres, 9.—Le montant des contributions pour les incendies de Chicago dans toute l'Angleterre est de £[illegible].

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 9.—Le Grand-Duc Alexis et une cinquantaine de personnes le suivant, ont pris un train spécial pour aller aux Guines où ils ont visité la sucrerie de Don Pery, une des plus grandes de l'île, et ont inspecté les procédés employés pour la fabrication du sucre avec leurs machines particulières et leurs moyens chimiques. Les villes et les villages sur la ligne étaient décorés et les habitants s'étaient réunis sur divers points pour fêter le fils du czar.

Après avoir pris des rafraîchissements, aux Guines, le grand-duc et les personnes qui l'accompagnaient sont montés dans des volantes pour voir la plantation. Il y avait 10 volantes et cette tournée a duré deux heures. Un grand dîner auquel participaient 100 convives, a été donné sur la plantation.

Le grand-duc a exprimé une vive satisfaction de sa visite. Au retour, il y a eu un déraillement près de San Felipe, ce qui a retardé le train d'une heure, et le train n'est arrivé à la Havane qu'à minuit.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Matamoros, 9.—Des bandes armées commandées, [illegible] par le général Cortina, ont traversé la Rivière au Rancho de San Maria, à 30 milles d'ici, et ont capturé plusieurs résidents, y compris deux inspecteurs des douanes. Ces bandes ne les ont relâchés qu'après avoir enlevé et fait passer sur la rive mexicaine un millier de têtes de bétail.

Gomez Portugal a été obligé d'évacuer Aguas Calientes.

Les chefs rebelles Donato, Guerrero et Martinez se querellent avec Trevino Naranjo et d'autres. Ils se sont séparés et agissent chacun de son côté. Diaz est arrivé à la frontière nord et a pris le commandement.

Juarez a deux millions en argent, ce qui rend son succès probable, les rebelles n'en ayant rien.

Félix Diaz a été tué à coups de bâton par la populace dans l'Etat d'Oaxaca.

Un ordre de Washington empêchant des expéditions pour les ports au pouvoir des rebelles, cause beaucoup d'excitation parmi les révolutionnaires, attendu que cela enlève et arrête le commerce de la côte.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 9.—Le sous-comité du Sénat, composé de MM. Kellogg, Corbett et Vickers, se sont finalement mis d'accord pour un bill: 1. Laissant entrer librement les matériaux pour la construction des navires, [illegible] 2. [illegible] 3. [illegible] 4. Les steamers construits à l'étranger, s'ils ne jaugent pas plus de 1000 tonneaux, peuvent être achetés et enregistrés [illegible]. 5. En cas de guerre, les dits navires pourront être mis au service de la marine par le gouvernement, par achat sur expertise.

Washington, 9.—Le secrétaire Boutwell est [illegible].

Les Japonais ont visité le Mont Vernon.

NOUVELLES DIVERSES.

Savannah, 9.—Le capitaine Black, de la goëlette Annie Lewis, de Nassau, rapporte que le 6 du courant, par 31 de latitude et 79.27 de longitude, à 15 milles au sud-est de Tybee, il a vu un navire en feu avec trois goëlettes tout près de ce navire.

Augusta, 9 mars—La grève des tailleurs de pierre dans les travaux des Etats-Unis, à Columbia, Caroline du Sud, continue. Le surintendant Schell demande 10 jours de travail par jour, d'après les ordres qu'il a reçus de Washington et refuse de donner les grévistes.

Warrenton, 9 mars—A la conférence annuelle, la commission [illegible] pour rechercher la nature des bruits sur le caractère ministériel du Rév. L. D. Huston, a rapporté que dans son jugement, sans vouloir exprimer une opinion sur le fond de l'affaire et sans vouloir en rien inculper l'accusé, il était nécessaire qu'une enquête eût lieu sous la direction d'un elder président du district d'Est Baltimore. Le rapport a été adopté.

On a reçu ici un rapport authentique qui dit que la fille accusatrice du Dr. Huston ne [illegible] entièrement une grande partie des allégations faites sous serment. Elle assure n'avoir agi qu'à l'instigation de certaines personnes.

La femme de couleur (ancienne domestique du Dr. Huston) ayant été mise sous serment, contredit le Dr. Huston [illegible] une conduite indigne d'un homme comme il faut et d'un chrétien.

Une réaction marquée s'est faite en faveur du Dr. Huston. Quelques-uns croient que toute l'affaire a été une conspiration contre lui. Le Rév. Dr. Huston est parti très réconforté par le train du soir pour Washington, et il ne doute pas d'être honorablement acquitté.

New York, 9 mars—L'avocat David Dudley a, dit-on, dénoncé l'avocat-général Barlow comme un méchant et stupide escroc dans le témoignage qu'il a donné hier devant le comité judiciaire. L'avocat du juge Barnard dit qu'on verra que le nouveau juge Barnard a accordé plus de faveurs en un mois à un individu que le juge Barnard n'en donne en toute une année.

New York, 9 mars—Une lettre de la Havane dit qu'à un banquet donné par le capitaine-général au Grand-Duc Alexis, le toast porté a été porté par le Grand-Duc [illegible] et levant et saluant l'amiral Lee, a dit: "Les Etats-Unis pour toujours!"

Le Dr. Howard, au début des efforts du général Forbert, doit être envoyé bientôt [illegible].

Un autre Américain, nommé Chas. P. Walsh, a été arrêté sur l'accusation d'avoir commis des fraudes en surveillant l'exécution de l'usine du gaz à Santo-Espiritu.

Les régates internationales ont eu lieu dans le port aujourd'hui. Il y a eu des bateaux qui ont participé des Allemands, des Américains, des Espagnols et des Russes. Le prix pour les launches à vapeur a été gagné par les Allemands; les Américains venaient après et les Espagnols ensuite. Les Russes ont gagné le prix pour les bateaux à voiles.

New York, 9.—Une dépêche de Québec dit qu'un grand meeting du parti national a eu lieu, jeudi soir, pour rédiger le programme du parti adopté au meeting de [illegible]. L'administration des affaires colonialles a été fortement dénoncée par les orateurs, et deux orateurs ont parlé en faveur de l'annexion aux Etats-Unis. Le gouvernement avait défendu aux employés du service civil d'assister au meeting.

Buffalo, 9.—Les directeurs de l'Association du parc des courses ont décidé d'offrir pour le meeting annuel d'août, des prix dont le montant s'élèvera à $[illegible], ce qui est une augmentation de $[illegible] sur celui de l'année dernière.

New-York, 9.—L'affaire de Mme Jane [illegible] contre la compagnie du Ferry de Staten Island, pour le recouvrement de [illegible] qui lui est due par suite de [illegible] du Westfield, a été décidée aujourd'hui en faveur de la plaignante qui a obtenu ce qu'elle demandait.

TEMPÉRATURE.

PROBABILITÉS.—Washington, 9 mars. Baisse du baromètre et hausse de température avec vents d'est et beau temps sur la Louisiane [illegible] et sur le Golfe [illegible]. On ne signale pas de dangers imminents.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 9.—Descendant, les steamers [illegible].

[illegible]

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 9 mars—Coton en demande modérée. Middling [illegible]. Farine [illegible].

New-York, 9 mars—Argent fort. [illegible]. Or 110 1/4.

Galveston, 9—Coton [illegible]; bon ordinaire 19 [illegible].

Mobile, 9—Coton plat et lourd. Mid. à [illegible]. Recettes [illegible] balles.

Charleston, 9 mars—Coton calme. Middling [illegible]. Recettes [illegible] balles.

Savannah, 9—Coton [illegible] ; middling [illegible].

Paris, 8 mars—Le mouvement de deux milliards [illegible] pour les trois milliards [illegible], à Strasbourg. Cela deviendra l'objet d'un vif souci dans l'esprit des [illegible].

L'Assemblée aujourd'hui, a rejeté la proposition du député Brunet pour élever sur la colline du Trocadéro, un temple à Jésus-Christ, comme un témoignage de croyance en Dieu, nécessaire pour la régénération nationale.

On croit que le ministre Dufaure demandera un vote de confiance sur la question de la retraite de Pouyer-Quertier du gouvernement.

Des troupes se concentrent à Paris et dans les environs comme simple précaution contre des troubles qui pourraient survenir le 18 mars, jour anniversaire de la Commune.

L'émigration de l'Alsace en Algérie commence; le mouvement est très actif et stimulé par la France.

Jeudi, de la Mairie, [illegible] commencement. Il a, dit-on, [illegible] duel un des écrivains du journal *La Presse*.

Wm. M. Evarts est allé à Genève.

Vienne, 8.—Le gouvernement a désavoué que le [illegible]. Cette brochure doit émaner de hauts [illegible] ... la Pologne, [illegible].

La Chambre haute de la diète a passé un bill donnant au gouvernement l'inspection des écoles. Le bill a été voté par 50 contre 21.

St Petersbourg, 8.—Le *Journal de St Pétersbourg* publie le texte d'un traité d'amitié entre la Chine et le Japon.

Londres, 9.—L'Ambassadeur du Brésil est arrivé à Lisbonne et partira le 18 pour Rio de Janeiro.

Le général Von Moltke fait un tour en Italie. Il est maintenant à Naples.

Un obélisque à la mémoire du général Mayo sera érigé à Bombay.

Le steamer City of Washington a été remorqué à Queenstown par les steamers King Philip et City of Durham.

Madrid, 9 mars—Le Club fédéral républicain a ajourné ses séances, mais il a nommé un comité chargé d'agir pendant l'ajournement.

Mexico, 1er mars—Le Souverain Pontife a [illegible] les révolutionnaires, [illegible] le général Marquez, dans le Sinaloa.

Le colonel Cortez a battu les révolutionnaires, sous Marin, à Jalapa. Le général Corona a pris et détruit les révolutionnaires à Jalisco.

Il y a des rapports contradictoires sur une bataille devant San Luis Potosi. On dit maintenant que le général Rocha a pris position à Aguas Calientes.

Le *Diario*, journal officiel, contredit la dépêche du général Cevallos, et dit que les fils télégraphiques ont été coupés à Aguas Calientes.

La division du général Alatorre est arrivée à la Puebla.

Le général Cabo, avec 400 hommes de cavalerie du gouvernement, s'est prononcé près de Puebla.

Les autorités du gouvernement à Oaxaca ont confisqué les biens du général Diaz et de tous ceux qui participent à la révolution.

On rapporte que le général Diaz est vivant et qu'il a quitté le pays avec un déguisement.

Le gouvernement empêche qu'aucun télégramme soit envoyé à des particuliers. Les enrôlements continuent. Nombre d'haciendas (plantations) n'ont plus de travailleurs.

Le bureau du *Farro Carril*, journal, a été visité dans la nuit du 25 par les recruteurs qui ont enlevé tous les ouvriers imprimeurs à l'armée. Cela est regardé comme une attaque à la liberté de la presse.

Le gouvernement se croit toujours capable de vaincre la révolution, et il y a une forte crainte dans les cercles commerciaux et autres au dernier triomphe des Juaristes. On dit que le centre de la révolution est au nord de la Sierra Madre et que le gouvernement presse les Etats de cette région.

Wm. Cullen Bryant est arrivé à la Vera Cruz. Il part pour Orizaba.

Les rapports de la Vera Cruz annoncent que le [illegible].

On a vu [illegible] de la Vera Cruz à Mexico.

Havane, 9.—Le [illegible] de la Vera Cruz [illegible].

Juarez est toujours plein de confiance.

San Francisco, 9 mars—La Chambre de Commerce a adopté des résolutions demandant au Congrès d'élever au premier rang la mission au Japon.

Boston, 9 mars—Toutes les lettres perdues jeudi, après deux heures de relevée, par les facteurs de poste au gué de Springfield, ont été détruites dans l'incendie du wagon de la malle après l'accident de jeudi soir, sur le chemin de Boston et Albany.

St-Louis, 9 mars—Il ne paraît pas que le plan du chemin de fer de $15,000,000 puisse passer à la Chambre basse.

Philadelphie, 9 mars—Des négociants ont donné à John W. Forney un dîner à l'Académie de Musique, hier soir. Grant était présent.

New York, 9 mars—W. S. G. Shanks, un des éditeurs de la *Tribune*, a été assailli cette après-midi dans ses bureaux par Joel A. Fithyan, gendre de l'ex-contrôleur Connolly. Fithyan a été détenu par un agent qui a payé dans la prison, où un mandat d'arrêt a été lancé contre lui. D'après les dires de la famille Connolly, il n'a jamais été en prison à Philadelphie, comme la *Tribune* l'a avancé.

Tweed a été encore aujourd'hui qu'il n'avait pas l'intention de quitter la ville et qu'il donnerait à ses ennemis la chance de prouver leurs accusations.

Gervey a fait la déclaration suivante comme témoin dans le Broche Hall.

Jusqu'en 1870, je voulais me payer moi-même de mes travaux à la nouvelle maison de cour, de manière à me faire un profit de $110,000. Je réclamais $[illegible] pour les bâtisses du comté et $[illegible] pour les dépôts d'armes et les chambres d'exercice.

Telles sont les sommes que je demandais pour me faire un profit de $110,000. On me devait encore, d'ailleurs, $[illegible], et je comptais les porter dans mes reçus. Il y avait $50,000 pour M. Tweed et la Législature d'Albany. (Rires.)

Cet arrangement fut donc convenu avant de faire aucun compte. Je réclamais en tout $[illegible] pour travaux faits à la maison de Cour et aux dépôts d'armes. D'autres devaient $[illegible] que je voulais porter dans mes comptes. J'ajoutai $[illegible] de dépenses politiques pour moi-même, ce qui faisait en tout $[illegible] que je comptais recevoir. Je reçus $[illegible].

Paris 9 mars—Rentes [illegible].

☞ On trouvera un grand assortiment de macarons, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

LECTURE.

M. C. O. Dugué est l'auteur d'un poème dont nous avons entendu dire le plus grand bien et dont il entreprendra incessamment la publication. En attendant, comme on le verra par la correspondance suivante, il en lira publiquement quelques passages, vendredi prochain, 15 du courant. Le prix d'admission à la séance est de 50 cts. Des invitations seront adressées aux dames.

Nouvelle-Orléans, février [illegible], 1872.

MR. OSCAR DUGUÉ:

Monsieur—[illegible]

[illegible]

Veuillez, Monsieur, recevoir l'assurance de nos sentiments distingués.

[illegible]

A Messieurs [illegible]

[illegible]

La lecture aura lieu à la salle du coin de la rue [illegible] et du Passage de la Bourse, vendredi prochain, 15 mars, à 7 heures du soir.

C. O. DUGUÉ.

L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DES ETATS-UNIS (The Equitable Life Assurance Society of the United States.) Succursale, rue du Camp 33, Nlle-Orléans. [illegible] Revenu annuel [illegible]. Excédent $1,000,000. [illegible] A. P. CLEVELAND, Agent-général pour la Louisiane et le Sud-Mississippi.

BANQUE DU PEUPLE. Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1872. Les comptes, les Directeurs et les officiers [illegible]: A. BROUSSE, Jos. DAVID, L. FAURCOUR, Ch. J. DUBREAS, M. SERWIN, R. ENGLAND, R. A. [illegible], J. E. GOURDAIN. B. St. DAVIS, Président. NUMA LANDRY, Caissier.

[illegible] PIERRE CANTERON. [illegible]

RESPECTABLE LOGE [illegible] — TENUE RÉGULIÈRE — LUNDI, 11 [illegible] [illegible] A. L. THERSOT, [illegible]

[illegible] Ward, [illegible] JOHN H. TOLLY, Président. [illegible]

AVIS. Assemblée Générale des Tanneurs [illegible]. L. B. LEMAITE, collecteur. [illegible] Bureaux, No 60 rue Bourbon.

AVIS. Bureau du Collecteur des Taxes [illegible] F. K. DUMAS, [illegible]

RÉUNION. Tous les membres de la société l'UNION DES POSEURS DE BRIQUES de la Nouvelle-Orléans [illegible] Par ordre du Président, J. LABRANCHE, secrétaire.

AVIS AU PUBLIC. AVANT [illegible] C. H. THORLAKIE. [illegible]

DANS notre édition de ce jour, vous verrez [illegible] 16 mars. [illegible]

PIANOS. Le soussigné a constamment un beau choix des meilleurs Pianos, tels que les célèbres instruments de STEINWAY, KNABE, PLEYEL et HAINES BRO. [illegible] Importation directe de—Accordéons, Harmoniums de bouche, Violons, Guitares, Flûtes, instruments en cuivre, Tambours, etc. [illegible] LOUIS GRUNEWALD, Marchand de pianos et de musique, 129 rue du Canal.

[illegible] THOMAS E. KENNEDY, Président. W. P. RICHARDSON, secrétaire.

Décédé, dans la ville de Carrollton, [illegible]

SOCIÉTÉ DES FRANCS-AMIS—[illegible] JOHN FORTIER [illegible] Par ordre du président, HENRY GERMAN, Secrétaire.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

ORDO AB CHAO.

Deus meumque jus.

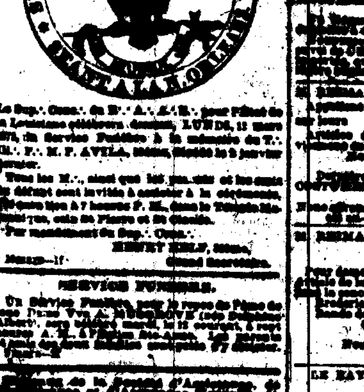

Le Sup∴ Cons∴ du R∴ A∴ A∴ E∴ pour l'Etat de la Louisiane célébrera demain, LUNDI, 11 mars 1872, un Service Funèbre à la mémoire du T∴ Ill∴ F∴ M. F. AVILA, [illegible]. Tous les M∴, ainsi que les [illegible] Par mandement du Sup∴ Cons∴ HENRY [illegible], Grand Secrétaire.

SERVICE FUNEBRE. Un Service Funèbre [illegible] R. W. YOUNG, Secrétaire.

Maux d'Yeux et Maux d'Oreilles. LE Dr. C. BEARD, OCULISTE, INFIRMERIE D'ORLEANS, Au No 140 de la Rue du Canal. Consultation—de [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX. A. BROUSSEAU & CO. [illegible] A. BROUSSEAU & CO.

ROUTES NOUVELLES MACHINE A COUDRE —DE— WHEELER & WILSON. [illegible]

LA MAISON M. REIMAN & Co., 131 RUE DU CANAL 133 (Même Touro), est LA SEULE où l'on puisse trouver de longue main une telle collection de Marchandises Sèches. Nous recevons journellement des envois de New-York, et des marchés étrangers, des ARTICLES DE LA SAISON, [illegible] M. REIMAN & CO. [illegible] LE RAYON DES ARTICLES DE TOILE DE M. REIMAN & CO. [illegible]

AVIS. [illegible] FELIX BAGAS.

A Vendre. [illegible]

Demande. [illegible]

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD, Avec une Usine à vapeur. M. CHAUBANT & CO. Successeurs d'AUGUSTIN GUERRIER [illegible] 96 … Rue Vieille-Levée … 96. La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans. CANDIS EN BATONS [illegible]. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX, SPÉCIALITÉ DE SIROPS [illegible] M. CHAUBANT & Co., 96 … Rue Vieille-Levée … 96

THEODOR DANZIGER & SON, 202 … RUE DU CANAL … 202, ENTRE BOURBON ET DAUPHINE. Offrent cette semaine—[illegible] … —AUSSI— Un grand assortiment de Cotons blancs et écrus [illegible] THEODOR DANZIGER & SON.

F. G. & C. W. BARRIÈRE, 162 Rue du Canal 162. [illegible] SOIERIES NOIRES. GRENADINES NOIRES. [illegible] F. G. & C. W. BARRIÈRE.

SALLE DE BILLARDS. M. J. CLAUDE, propriétaire du "VARIETÉ HALL," [illegible]

A vendre à livrer par navire "Agostino N° de Bordeaux. 150 barriques VIN ROUGE de E. Lacade, [illegible] VIN BLANC [illegible] VINAIGRE, [illegible] SARDINES [illegible] MAIGNAN & F. LABORDE.

Champagne Cte FABRE. 25 paniers de [illegible] VIN de CHAMPAGNE [illegible] MAIGNAN & F. LABORDE.

Jambons Whitaker. [illegible] CORB, BOLSONDE & CO.

Perdu. [illegible] A. ST. GEMS.

$10 de Récompense. [illegible] JAS. F. GUINAULT.

GANTS JOUVIN. RÉDUCTION IMPORTANTE. [illegible] T. MOREAU, Coin Royale et Toulouse.

NATTES! NATTES! Blanches, à carreaux & Fantaisie. DONT un assortiment frais et complet est offert à des prix avantageux et par [illegible] A. M. HOLMES, 155 Canal et 80 Bourbon.

CONFECTIONS en SOIE NOIRE PRINTEMPS DE 1872. Nous venons [illegible] CONFECTIONS EN SOIE NOIRE [illegible] A. M. HOLMES, 155 Canal et 80 Bourbon.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD, RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] Sirops de Fruits, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE. A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

GANTS DE PEAU! CHEMISES FRANÇAISES POUR HOMMES, ARTICLES DE FANTAISIE. GUEBLE & NIPPERT, 127 … Rue du Canal … 127. [illegible] POUR MESSIEURS! [illegible]

HEBERT & Cie., 69 RUE DE CHARTRES 69 (Coin Bienville.) LIBRAIRIE FRANÇAISE. Papeterie, Articles de Bureaux, UN IMMENSE ASSORTIMENT DE Papiers peints en tous genres, A PRIX REDUITS. [illegible] A. DUMAS, E. SUE, E. CAPENDU, A. HAWK, EMILE SOUVESTRE, E. MURGER, A. DE BRÉHAT, Gve AYMARD, PAUL de KOCK, etc., etc. [illegible] LOUIS VEUILLOT. [illegible] LE MAGASIN PITTORESQUE 1871, 1 vol. relié. LE MUSÉE DES FAMILLES, 1871. [illegible] HENRY DE KOCK, Histoire des Courtisanes Célèbres. Un complet assortiment de LIVRES CLASSIQUES. [illegible] HEBERT & Co.

BILLARD. BILLARD. Grande Ouverture. Les soussignés, [illegible] "Charles Billiard Saloon" [illegible] JOHN & HENRY MILLER, Propriétaires.

ECONOMISEZ $20. LA NOUVELLE MACHINE A COUDRE DE WILSON,

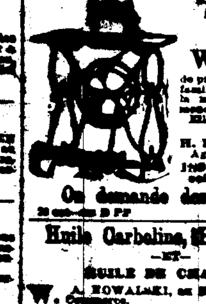

[illegible] H. W. TRUE & Co. Agents pour le Sud. 149, rue du Canal, coin Bourbon. On demande des Agents.

Huile Carboline, Fluide Gaz, —ET— HUILE DE CHARBON. W. A. KOWALSKI, au No 43 de la rue du Commerce, [illegible] M. A. BOURIGNE [illegible]

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. Les personnes qui ont besoin de PIANOS [illegible] ACCORDÉONS, VIOLONS, GUITARES, FLUTES, etc. [illegible] ZORN & BREMER, Au No 176, rue du Canal.

ERNEST C. VILLERE. MARCHAND DE VINS [illegible]

Demande de Soumissions. [illegible]

PHARMACIE DELOCHE, Coin Bourbon et Dumaine. MARCEL [illegible], successeur. [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible] — Classe No 60. [illegible]

[illegible] ÉGLISE CATHÉDRALE. [illegible] Quête pour la SOUSCRIPTION nationale de France. [illegible] SERMON PAR LE REV. P. MILLON. SALUT SOLENNEL. PROGRAMME. Avant le Sermon: VENI CREATOR, de M. Von LaHache, (Mmes Witham, Fleury et Wagner.) Après le Sermon: Pro Peccatis, du Stabat de Rossini, par M. Perié. Inflammatus, (du Stabat) par Mlle Levielli. Miserere, de Stradella, par M. Van Huffien. Tu Rex Gloriæ, duo de Curto, par Mlle F. Cannon et A. Wagner. O Salutaris, [illegible] par Mlle F. Cannon. Tantum Ergo, de Dietrich, [illegible] par Mlle Levielli et M. Perié. La cérémonie sera présidée par Mgr. l'Archevêque.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE. Avec le concours des deux Sociétés françaises pour la libération du Territoire français. Des listes de souscription sont déposées aux adresses suivantes: Consulat de France, 11 rue St. Louis. A. Carrière & Cie., 21 rue Bienville. A. Rochereau & Cie., [illegible] rue St. Louis. Abeille de la Nouvelle-Orléans. Victor Maignan, 25 rue Bienville. Mayer Levy, 29 rue de Chartres. Avenir de la Nouvelle-Orléans. Roux-Rey, 20 rue Royale. E. Pesch. Michel Lion, 177 et 189 rue Vieille-Levée. Eug. Boutain, [illegible] rue du Camp. Hébert & Gueydan, 41 rue de la Vieille-Levée. C. Cavaroc & Cie, 5 Passage de la Bourse. A. Waltz, 26 rue Conti. Hébert & Cie, angle Bienville et Chartres. A. Dudenoun, angle Royale et St. Louis. A. Barbier, 881 rue Magazin. L. Chapotel, angle Bienville et Bourbon. C. Bouyer, angle Toulouse et Chartres. Th. Gelbin, angle Dumaine et Vieille-Levée. E. F. Ghamot, 29 rue du Bourbon. E. Bouvier, 40 rue Ste. Anne. Joseph Lebinne, 335 rue Vieille-Levée. Bibliothèque Louisianaise. Antoine Alcister, 60 rue St. Louis. Baptiste & Bonnecaze, angle St. Pierre et Royale. Emile Levy, 81 et 83 rue du Canal. Propagateur Catholique. A. Simon, 24 Passage de la Bourse. Joseph Boyle, 40 rue de Chartres. G. Bonnecarrere, angle Palmyre et Claiborne. Joe Chiput, (Alger).

Association de l'Hôtel St. Louis. CONFORMÉMENT à une résolution adoptée aujourd'hui, par les Directeurs de cette Association, avis est donné aux actionnaires du capital de l'Association de l'Hôtel St. Louis, que le [illegible] Nlle-Orléans, 21 février 1872. CHAS. D. DELERY, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. AVIS. LES EMIGRANTS [illegible] Les adresses pour les émigrants sont comme suit: E. LEBLANC, 84 Vieille-Levée. [illegible] J. MANAUD, Esc. Poydras et Gayoso. [illegible] MATHARAN, [illegible] BONNAFFE, Esc. Levée et Champs-Elysées. [illegible] E. TEVENET, aux Abattoirs. [illegible] DELORD, marché de Dryades. [illegible] SAVLIE, [illegible] Le secrétaire A. BARBIER.

PLUS DE CORS AUX PIEDS. [illegible] POUR extirper les CORS, OIGNONS, EXCROISSANCES DE CHAIR, ŒIL DE PERDRIX, [illegible]

St-CYR FOURCADE, PHARMACIEN, COIN CANAL ET REMPARTS. REÇOIT continuellement par chaque steamer d'Europe, tous les Médicaments Français connus jusqu'à ce jour, PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES, EAUX MINÉRALES, CHOIX DE PARFUMERIE sans égal dans cette ville, [illegible] BLANC DE PERLE, BLANC GRAS, ROUGE et FARDS de Dents, Large assortiment de BANDAGES, EPONGES, BROSSES, PEIGNES, HOUPPES, BOITES A HOUPPES, etc. PRIX REDUITS.

C. L. CHAPOTEL, FERBLANTIER, Encoignure Bourbon et Bienville, [illegible] STOVES [illegible] BOIS et CHARBON; [illegible] FERBLANTERIE, BAIGNOIRES, [illegible] Il se charge de tous les travaux de réparation [illegible] Water Works. M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

J. E. MERILH. P. CASAUBIELH. J. E. MERILH & Co. 179 … Rue Poydras … 179. MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CRÉPINS. ONT constamment [illegible]

REDMOND B. MANNION, No 22, Rue Carondelet. FAIT savoir aux voyageurs qu'il émet des Lettres de Crédit [illegible] MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres; de Rothschild Frères, Paris; S. M. de Rothschild, Vienne; M. A. de Rothschild & Sons, Francfort.

Instruments Aratoires. COUTEURS de [illegible] A vendre par THOS. S. BOSLEY, 9, rue Perdido.

CAZAUX & VERGNOLE, IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, &c., —ET— FABRICANTS DE SIROPS. [illegible]